

« Le réenchantement des villes Urbanisme en Francophonie, horizon 2050 »

Résumé du Colloque :

La réalité de la situation du monde francophone, voilà ce que s'est attardé à mettre en avant ce colloque intitulé "Le réenchantement des villes, Urbanisme en Francophonie, horizon 2050". L'objectif poursuivi est d'apporter un éclairage aux acteurs des territoires francophones dans les différentes réflexions et problématiques que leurs habitants rencontrent. Ces territoires sont fragilisés par une augmentation des tensions sociales et environnementales, qui s'accumulent et s'imposent aux acteurs locaux. Le colloque amène des réflexions sur ces sujets afin de pallier l'incertitude quant à l'évolution des territoires.

Ce document est une synthèse de ces deux jours d'échanges et de présentations ayant eu lieu durant ce colloque international.

Introduction:

Intervenants :

- Arnaud Ngatcha (Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'Europe, des relations internationales et de la francophonie ; 9^e arrondissement)
- Lionel Prigent (Urbaniste et économiste, Président de la section 24 (Aménagement de l'espace, Urbanisme) du Conseil national des Universités, Directeur du laboratoire Géoarchitecture - Territoires-Urbanisation-Biodiversité-Environnement)

Synthèse :

L'ouverture de cet événement met en avant l'importance de partager les connaissances à l'échelle des pays francophones. D'après Arnaud Ngatcha, il est essentiel que l'espace francophone bâtit ensemble l'urbanisme pour permettre à tous de vivre dans les villes durables de demain. Cela est d'autant plus préoccupant que 70% de la population francophone sera bientôt amenée à vivre dans ce type d'espace. Il faut donc penser l'urbanisme comme une discipline au service de la paix, du partage, de l'innovation.

Ouverture :

Intervenants :

- M. Luc GNACADJA (Architecte, ancien ministre de l'Environnement et du Développement urbain du Bénin, Secrétaire exécutif de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification)
- Mme Christine AUCLAIR (Responsable plaidoyers et campagnes, World Urban Campaign - ONU Habitat)

Synthèse :

Luc Gnacadja introduit cette table ronde avec quelques exemples d'Afrique subsaharienne. Les villes qui y sont dépeintes font face à des croissances urbaines rapides, un rythme de développement d'autant plus alarmant que la population triplera d'ici 2050. Face à une population qui se révèle être majoritairement jeune, les politiques publiques doivent œuvrer en faveur de l'inclusivité et de l'éducation.

Dans cette partie du monde, l'informalité est prégnante dans le développement urbain. La crise post Covid ayant amplifié les fractures urbaines, il convient de repenser la dichotomie formalité/informalité. D'autre part, la crise mondiale du logement a mené à une flambée des prix de l'immobilier et de la spéculation. Pourtant, les intervenants soulignent le rôle vital de l'habitat, tant vu comme un abri physique face aux aléas, qu'un socle pour le développement futur d'un individu (s'éduquer, occuper un emploi).

Dans l'exemple africain, plus de la moitié de la croissance urbaine s'organise de façon informelle. L'enjeu est de reconnaître l'existence de ce mode de fabrication urbaine, pour le résorber sans faire déguerpir les populations. D'autre part, l'informalité génère des ressources pour la ville, participant au développement du produit intérieur brut : en son absence, certaines villes sont dites "mortes". L'informalité y est donc vue comme un fait et non pas une insulte. L'enjeu est de savoir comment faire avec ce "déjà-là" et convaincre les jeunes de rester... Dès lors, les villes africaines doivent trouver un équilibre entre mutualisation d'expériences, transformation et innovation du territoire... Elles ne doivent plus uniquement être perçues comme des lieux de passage. Il faut changer de paradigme, cesser de copier : l'horizon de la durabilité n'est pas Dubaï et l'informalité doit en être le cœur ! Il faut s'ancrer dans le territoire, faire un centre de mutualisation de tout ce qui fait le territoire.

De son côté, Christine Auclair présente un cadre d'action à suivre pour l'horizon 2030. L'ODD 11 a pour vocation de bâtir des villes et communautés durables et inclusives : accès au logement, à la mobilité, renforcement de la résilience et de l'inclusivité des territoires sont des priorités. Les autorités locales sont alors en première ligne pour traduire les objectifs des ODD, à condition qu'ils soient guidés par des discours narratifs convaincants. "La ville du ¼ d'heure", voilà un exemple de formulation pour ré-enchanter la ville. Nous avons besoin d'un récit commun, d'aller plus loin dans l'expérimentation, pour passer de la désillusion à l'espérance urbaine.

Remise des prix Posters : Quelles formes prendront les villes en 2050 ?

Intervenants :

- Faire revivre Grand-Bassam : Métamorphose en une ville éponge - 1er PRIX
- Balcon maritime à Beyrouth, une relation inachevée - Lauréat
- Réparer les dégâts d'hier au Cameroun - Lauréat
- Vivre la ville de 2050, Se rencontrer et de se déplacer en été sur la Trame Rose - Lauréat
- La lagune habitée de Camargue - Mention spéciale du jury

Synthèse :

Les étudiants lauréats exposent leurs projets, nous embarquant dans un périple qui débute en France (Paris et Camargue) et s'achève en Côte d'Ivoire (Grand Bassam), en passant par le Cameroun, le Maroc ainsi que le Liban. Chacun des projets questionne nos outils d'analyse et de prospective urbaine.

En **personnifiant les territoires**, les lagunes en Camargue obtiennent une reconnaissance juridique propre, ayant des droits à faire valoir. Les différentes unités paysagères deviennent des acteurs privilégiés avec lesquels il est indispensable de pouvoir dialoguer.

En s'appuyant sur **les infrastructures existantes**, nous découvrons qu'un changement des modes de déplacement peut être une action économe, tant en termes de ressource que d'ingénierie. A Paris, la trame rose s'organise autour d'une refonte légère et réversible des espaces publics, à l'image d'initiatives d'urbanisme transitoire. L'individu est mis au centre de l'espace public, non l'automobile. Ce nouveau maillage d'espaces publics, partiellement ombragé et végétalisé, redonne la place au partage et à la rencontre. Marrakech embrasse cette thématique de la résilience via la création d'un réseau cyclable pour soutenir les mobilités douces déjà existantes.

Prévenir et réparer les dégâts, c'est aussi l'ambition portée au Cameroun. Les conséquences du réchauffement climatique et modes d'urbanisation sont susceptibles d'impacter 65% de la population (températures élevées, éboulements de terrain, éruption volcanique, inondation...). Le passage à l'action se focalise notamment sur l'aménagement de décharges dans le respect des normes, la stabilisation des terrains, la réduction des risques d'inondations. En Côte d'Ivoire, le projet Grand-Bassam accentue ce volet préventif, dans un contexte d'inondations récurrentes. Il s'agit de diffuser le concept de "ville éponge", une planification urbaine qui intègre la trame verte pour l'absorption des eaux pluviales, alliant rétention et absorption et libération des flux. Le travail est à mener sur 3 échelles : l'îlot, la parcelle et le bâti. L'intégration et l'information des populations sont fondamentales (création de centres de formations pour les pêcheurs et les agriculteurs...), pour générer des retombées diverses comme pour inspirer d'autres villes à plus grande échelle.

Plaidoyer des jeunes architectes

Intervenants :

- M. Guy TCHAKAM (Urbaniste-Aménageur, Secrétaire Général de l'Ordre National des Urbanistes du Cameroun)
- Mme Marie-Lou BERTIN (Auxiliaire de recherche pour ARIaction)
- M. Leandry JIEUTSA (Urbaniste, Doctorant, Fondateur d'African Innovation Network).
- Mme Nejwa BAKHTI (Doctorante en Géographie et Aménagement du territoire).
- M. Clément PAIROT (Consultant en transformation écologique)

Synthèse :

Ce plaidoyer a permis de porter devant les différents maires francophones présents dans l'assemblée la vision portée par les jeunes professionnels de la fabrique de la ville sur les manières de rendre nos villes vivables, résilientes et inclusives.

Le premier constat posé par Clément Pairot est qu'aucune vie n'est prête à ce que les scientifiques ont prévu à l'égard des évolutions climatiques. Il est donc nécessaire d'agir pour pouvoir préparer un accueil digne des personnes : quoi que l'on fasse, certains endroits deviendront invivables. Il rappelle par ailleurs que les décideurs politiques sont les bonnes personnes pour agir, puisque même seule une ville a intérêt à agir pour son intérêt propre.

Marie-Lou Bertin invite ensuite à abandonner la manière de résister aux aléas climatiques, un réflexe qui consiste à sans cesse vouloir les contrôler. Au contraire, il faut valoriser la résilience des territoires. La substitution de la résilience à la résistance doit s'organiser d'un point de vue climatique mais aussi égalitaire.

Cette réflexion sur l'avenir et sur la planification urbaine devra être faite au travers de l'habitat, des mobilités et de la production urbaine, nous rappelle Nejwa Bakhti. Elle ajoute que la planification se doit d'être inclusive, basée sur des données territoriales, pour ce qui relève de l'évaluation des mobilités. Le sujet de la liberté de mouvement dans les espaces publics est l'occasion de rappeler l'existence de disparités entre les genres. La mise en place d'espaces sûrs et accessibles pour tous serait un des buts à atteindre dans le futur pour façonner des espaces urbains inclusifs.

De son côté, Guy Tchakam nous explique que la pression sur les infrastructures et les ressources est immense. L'inaction est de ce fait impossible. Il présente la sobriété comme un engagement profond qui invite à repenser la manière dont nous utilisons le sol, les énergies et les ressources. Elle doit donc nous inciter à limiter l'étalement urbain mais ne doit pas être perçue comme une limitation de nos ambitions.

Pour finir, Leandry Jientsa présente la ville comme un espace partagé qui ne devrait laisser personne pour compte. Il expose que de nombreux outils s'offrent à nous pour parvenir à ces idéaux. Ce sont des outils du monde moderne permettant de mieux gérer les ressources et d'optimiser les consommations en énergies. L'un de ces outils est l'intelligence artificielle :

elle offre de nombreuses opportunités et potentiels pour aider la construction de villes durables et adaptées aux habitants. Néanmoins, ce dispositif n'est pas neutre car à l'origine de débats profonds qui sont sociaux, sociétaux, économiques, éthiques et environnementaux. Il rappelle qu'il est nécessaire d'être formé et informé sur les outils technologiques pour prendre des décisions éclairées. Il conclut en disant que le problème n'est pas technologique mais lié à l'engagement politique.

Table ronde n°1 : Face aux urgences, comment les Etats et les villes doivent coopérer pour réinventer les territoires ?

- Session 1, la résilience des villes

Intervenants :

- Mme Lamia EL AARAJE (Adjointe à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture et du Grand Paris)
- Mme Brigitte BARIOL-MATHAIS (Déléguée générale de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme)
- M. Yves-Laurent SAPOVAL (Délégué ministériel pour la ville durable à l'international, Ministères français Écologie, Énergie, Territoires)
- Mme Denise Bax (Chef de l'Unité Communication, Villes et Evénements, Secteur de la Culture ; Coordinatrice de la Plate-forme des Villes de l'UNESCO)
- M. Attahi KOFFI (Urbaniste, Ex DG de l'Agence d'Urbanisme et de Prospective d'Abidjan)

Synthèse :

En préambule, il nous est rappelé que la capacité à embrasser les crises est peut-être plus adaptée que le terme de résilience. Les grands défis contemporains du monde sont climatiques, migratoires - dans le maintien d'un accueil digne pour tous - et liés au vivre ensemble, dans notre capacité à faire de nos différences une richesse.

A Paris, où la diversité culturelle est forte, l'objectif est de permettre à tous de vivre dignement, dans le respect des individus. A partir de là, comment aménager les villes pour qu'elles soient accessibles et vivables pour tous ?

En ce qui concerne les publics, nous retenons que les villes sont communément aménagées par et pour les valides. Il est nécessaire d'inverser le rapport et de redonner de l'espace à tous les profils d'habitants, indépendamment de leur âge. Le frein majeur, c'est qu'agir en faveur de l'écologie et du social - par la piétonisation des quais de Seine par exemple - demande souvent de faire des choix impopulaires.

La mise en action doit également passer par une territorialisation des grands objectifs à atteindre. Il s'agit de trouver l'équilibre entre écoute des habitants, respect des cultures locales, et partage des expériences concluantes. Les populations ont des pratiques urbaines différentes de ce que les planificateurs envisagent, il faut associer les habitants ! La contribution à l'échelle locale pourra ainsi avoir des répercussions à l'échelle globale. Pour réenchanter les villes pour les urbains, des pistes d'actions sont proposées : le développement de la santé publique comme enjeu phare, la participation des habitants via l'art, les sciences numériques et la culture.

- Session 2, l'alliance des territoires

Intervenants :

- Mme Fatimetou ABDEL MALICK (Présidente du Conseil régional de Nouakchott, Vice-Présidente de l'AIMF, Présidente de CGLUA)
- M. Karim ELOUARDANI (Directeur des Programmes à la Fédération nationale des Communes tunisiennes)
- M. Jean-Marie QUÉMÉNER (Directeur du programme bâtiment et aménagement au Secrétariat général à la planification écologique)
- Mme Nathalie BLANC (Directrice de recherche au CNRS)

Synthèse :

Les villes et les zones métropolitaines constituent à elles seules 70% du PIB mondial et de ce fait l'importance des villes dans le développement est énorme. Afin de réinventer les territoires, la coopération entre les villes est donc essentielle. De même, les gestionnaires des villes devront devenir partie prenante de la participation et de la mutualisation des expériences. Celles-ci pourront dès lors être contextualisées ailleurs afin de lutter de manière conjointe face aux urgences.

Il est important de noter que de nombreux territoires sont confrontés à des problématiques climatiques majeures, la Tunisie suffoque déjà sous des températures supérieures à 50°C. Il est primordial pour les puissances publiques de développer des partenariats entre les villes afin de mutualiser leurs retours d'expériences et de proposer ensemble des réponses face aux problématiques rencontrées telles que le stress hydrique. C'est ce que réalise la Fédération Nationale des communes Tunisiennes. Elle a un rôle de conseil technique auprès de communes ayant des problématiques similaires et voulant développer des projets et des actions pour lutter contre les changements climatiques.

Par ailleurs, cette planification écologique est une démarche inédite et relativement jeune. Elle se veut systémique et engendre de multiples questionnements dont les réponses restent à trouver. Le passage de l'utilisation de l'énergie fossile à une énergie électrique apporte par exemple des problèmes de bouclage énergétique auxquels il est nécessaire de répondre. Pour proposer des solutions, il faut engager un dialogue, déterminer ce qui a été fait et ce qu'il manque.

Travailler de façon interdisciplinaire est essentiel pour répondre aux problématiques de transitions. Il est néanmoins important d'observer de quelle manière les acteurs territoriaux collaborent pour s'engager dans les transitions socio-économiques. Il faut être attentif à la réponse que l'on porte, car tous les publics au sein d'une ville ne sont pas égaux. Il en va de même pour les territoires : pauvreté inégale, abondance différenciée en espaces verts... Pour aboutir à des projets adaptés, il faut donc être territorialisé et prendre en compte les singularités d'un territoire en utilisant des leviers d'actions tels que la société civile, les infrastructures sociales, l'écologie ou le résultat de recherches.

Table ronde n°2 : Comment l'urbanisme peut-il renforcer le faire et le vivre ensemble dans nos villes ?

Intervenants :

- M. Jean-Louis MOULOT (Maire de Grand Bassam en Côte d'Ivoire)
- M. Seng VANNAK (Vice-gouverneur de la ville de Phnom Penh)
- Mme Patricia PELLOUX (Directrice générale adjointe de l'APUR)
- M. Simon TEYSSOU (Architecte-urbaniste, Directeur de l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand et Grand Prix de l'Urbanisme 2023)
- Mme Tháí Huyên NGUYEN (enseignante-chercheuse à l'Université d'architecture de Hanoi)
- Mme Caroline BOURGEOIS (Vice-présidente du Comité exécutif de Montréal en charge des Sport et des loisirs, d'Espace pour la vie, de la langue française et de l'Est de Montréal)

Synthèse :

Pour renforcer le faire et le vivre-ensemble dans nos villes, il faut impliquer les acteurs du territoire, qu'ils s'agissent de chefs coutumiers, de fédérations féminines ou de la jeunesse.. En les associant aux programmes de développements locaux. Le but étant de couvrir tout le champ d'acteur d'un territoire et d'instaurer un dialogue permanent avec la mairie au sujet des projets. Cela permet également d'améliorer la compréhension, de partager une vision commune, en somme de générer une adhésion plus forte aux différents projets. À Grand Bassam, l'intérêt de consulter la fédération de la jeunesse était sans appel, car 70% de la population était reconnue comme jeune. Il est donc fondamental de les solliciter, mais aussi de les éduquer au rôle civique qu'ils doivent avoir dans la cité.

La question de l'informel est un enjeu majeur dans certaines villes, car en voulant formaliser ces zones, le risque de gentrification est important. Or, le tissu urbain, parfois vieillissant, reste toujours là et nécessite des travaux de réhabilitation du fait de problématiques d'insalubrité. L'enjeu est donc double : améliorer les quartiers tout en gardant la ville vibrante, autrement dit sortir les populations de la pauvreté tout en préservant la mixité sociale. L'un des points d'entrée pour résoudre ces problèmes pourrait être la mobilité et le caractère praticable des espaces publics.

L'espace public est "l'endroit du droit commun", du droit d'usage. Il est un support de représentation, de sociabilité, il s'agit d'un bien commun. Indispensable au vivre ensemble, son aménagement doit être réfléchi finement à différentes échelles. Les principaux lieux où apparaissent les liens sociaux sont les commerces de proximité, les parcs ou encore les espaces partagés. Il est essentiel de comprendre la nature de ces liens sociaux, de considérer comme une ressource, un capital social. La proposition d'aménagements réversibles permet de tester la question des usages, comme l'ont illustré les quais de Seine à Paris. Ce concept qu'est la chronotopie autorise les politiques à réajuster les

aménagements par la suite, voire à confirmer leur idée après l'usage et l'adhésion des habitants.

La consommation des ressources est dressée comme une vraie problématique. Ces dix dernières années, l'étalement urbain a mené à l'artificialisation de l'équivalent d'un département français. Au lieu d'aménager, les intervenants proposent de ménager les espaces, de les réparer. Par ailleurs, ils déplorent une absence de récits positifs, de plans guides qui placent l'habitant comme le meilleur ambassadeur de son territoire. Nous avons plus que jamais besoin d'un monde pour prendre soin des habitants déjà là.

La mise en œuvre du vivre-ensemble doit avoir lieu dans un contexte où le territoire devient un lieu d'expérimentation, de laboratoire vivant. Cela requiert une capacité d'adaptation, de prise en compte du contexte existant. Il faut conserver un cadre réglementaire qui évite les dérapages sans constituer un frein étouffant les projets innovants. L'enjeu est de combiner la vision et l'expertise pour réaliser des projets souvent extraordinaires qui sortent de la boîte.

Table ronde n°3 : Comment adapter nos villes dans leurs spécificités pour qu'elles restent vivables et accueillantes ?

Intervenants :

- M. David MIET (architecte et urbaniste, fondateur de Villes Vivantes)
- M. Vo LENATH (Président du Comité populaire de Huê)
- Arnaud Ngatcha (Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'Europe, des relations internationales et de la francophonie. 9^e arrondissement)
- M. Grégoire JUNOD (Syndic de la ville de Lausanne)
- Mme Françoise N'THÉPÉ (Architecte)
- M. Franck BOUTTÉ (Ingénieur et urbaniste, Fondateur de Franck Boutté Consultants, Grand Prix de l'Urbanisme 2022)

Synthèse :

Cette table ronde a tenté d'appréhender la question de l'adaptation des villes aux vulnérabilités liées au changement climatique. En est ressortie que le lien entre espace public et transition écologique était primordial. La ville de demain n'est finalement que la ville d'aujourd'hui mieux adaptée et arborant une végétation intelligente où l'eau trouve sa place dans le dessin de la ville. Adapter, c'est repenser la ville tout en conservant les atouts esthétiques et identitaires, avec pour exemple la Médina (Maroc) et ses fontaines qui ont su conserver, au fil des années, leur fonction de stockage de l'eau, de rafraîchissement ou de désalération.

A travers l'exemple de la ville de Huê - classée au patrimoine mondial de l'Unesco - nous percevons l'omniprésence de l'eau dans l'espace urbain, de son écoulement dans la rivière jusqu'à l'embouchure du fleuve. Les politiques ont compris que la rivière pouvait devenir un élément paysagiste valorisé, au service des résidents de la ville ainsi que des touristes.

Bien que la densité ne paraisse pas aller de pair avec la vivabilité et que celle-ci peut sembler inacceptable aux yeux de certains habitants, elle constitue une réponse concrète aux défis de l'adaptation. Paradoxalement, on découvre que ce sont les villes ou quartiers vibrants qui arborent les plus fortes densités. Une observation qui nous amène à l'intensification stratégique, une solution pour des aménagements réfléchis en zone dense, conciliant végétaux, eau, bâtiments et êtres vivants.

Il nous a été rappelé que la réglementation pouvait mener à une densification des zones urbaines existantes pour répondre aux enjeux de croissance démographique. Malheureusement, cette réglementation ne va pas toujours de pair avec le désir des habitants. En finalité, l'espace public est un levier extraordinaire pour l'adaptation au changement climatique, mais également un refuge contre les vulnérabilités. Il est ainsi bon de conclure que pour réenchanter les villes, il faut réenchanter l'espace public.

Table ronde conclusive : Comment la culture, l'art urbain et les initiatives citoyennes favorisent des villes pour tous et toutes ?

Intervenants :

- Mme Clémentine AUBRY (Secrétaire générale, Adjointe au directeur CENTQUATRE Paris)
- M. Bruno MARCHAND (Maire de Québec, Vice-Président de l'AIMF)
- Mme Anne HIDALGO (Maire de Paris, Présidente de l'AIMF)
- M. Roger MBASSA NDINE (Maire de Douala, Vice Président de l'AIMF)
- Mme Omniya ABDEL BARR (Directrice du développement de la fondation égyptienne pour le sauvetage du patrimoine)
- M. Carlos MORENO (Chercheur, titulaire de la Chaire ETI « Entrepreneuriat – Territoire – Innovation »)
- M. Sename KOFFI AGBODJINO (architecte, anthropologue)

Synthèse :

La dernière table ronde s'est penchée sur le rôle de la culture, de l'art urbain et des initiatives citoyennes dans la création de villes inclusives et accessibles à tous. Il a été souligné que la participation citoyenne est essentielle pour concevoir des villes adaptées aux besoins de tous, en privilégiant le travail avec les citoyens plutôt que pour eux. La culture a été identifiée comme un outil puissant pour favoriser cet engagement citoyen, illustré par des initiatives culturelles à Bamako portées par un groupe de femmes ayant entraîné des changements concrets et durables dans la gestion de déchets de quartier.

Le concept de "proxilience" a été mis en avant, faisant référence à l'idée de rapprocher les citoyens de leurs services et activités quotidiennes pour renforcer la résilience urbaine. Cela s'inscrit dans l'idée de la ville du ¼ d'heure, où la proximité durable permet de réinventer l'économie géographique et sociale. La culture, le théâtre et l'art sont perçus comme des outils efficaces pour sensibiliser à cette nouvelle vision de la proximité.

Le patrimoine culturel peut devenir un levier pour renforcer la cohésion sociale. Au Caire, l'implication des habitants et des artisans locaux pour la réhabilitation d'une maison historique a permis de restaurer les liens sociaux et culturels. Les villes évoluent également à travers l'urbanisme culturel : les espaces publics deviennent des lieux d'expérimentation et de vie collective. L'exemple qui a été mis en avant est le 104 à Paris, un vaste espace de pratique libre pour tous où l'art, le commerce et la vie de quartier se mêlent.

Il est important de reconnaître que les villes, malgré leurs nombreux atouts, ne peuvent répondre à toutes les attentes des citoyens. A Paris, les tensions entre partisans d'une ville dynamique et ceux privilégiant des espaces calmes relèvent des aspirations urbaines variées, soulignant la nécessité de compromis en gouvernance urbaine.

En somme, cette table ronde a souligné que la création de villes résilientes et inclusives repose sur la participation citoyenne, la valorisation de la proximité, la capacité des villes à concilier des aspirations diverses ainsi que sur la mise en valeur des initiatives citoyennes.